Jean-Claude JANSEN
Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes

UNGE

40 avenue Hoche
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Inscrit au Tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la Région d'Alsace
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar
Adresse : 16 rue Eugène Delacroix – 67200 STRASBOURG
Tél. 03 88.28.27.28– Fax. 03 88 28.00.19
e-mail : jcjansen@figelor.com
Siret n° 488 909 482 00025 – APE 6920Z – FR 914 889 094 82
CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES 63010985880

UNGE
40 avenue Hoche
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels du syndicat Union National des Géomètres-Experts - UNGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les comptes présentés correspondent aux comptes nationaux UNGE et à la partie fiscalisée des régions ;

- Les charges et les produits concernant les rencontres nationales organisées en début d'année, seront comptabilisés au cours de l'année même de l'évènement. Il n'y aura plus de rattachement à l'exercice antérieur. Ce changement de méthode est précisé dans l'annexe dans une note sur les faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 23 janvier 2016

Jean-Claude JANSEN
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 653	4 566	1 087	
Immobilisations corporelles	5 945	2 159	3 787	
Immobilisations financières	112 180		112 180	110 980
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	123 778	6 725	117 053	110 980
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 512		8 512	19 450
Créances				
Usagers et comptes rattachés	153 524		153 524	144 782
Autres	447 233		447 233	471 002
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	539 712		539 712	574 571
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 148 981		1 148 981	1 209 805
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	58 081		58 081	1 695
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	58 081		58 081	1 695
TOTAL GENERAL	**1 330 840**	**6 725**	**1 324 115**	**1 322 480**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Bilan passif

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	411 914	411 914
Report à nouveau	204 785	132 237
Résultat de l'exercice	**19 239**	**72 548**
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**635 938**	**616 699**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	635 938	616 699
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	749	895
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		4 032
Fournisseurs et comptes rattachés	217 486	276 228
Autres (*)	440 785	424 627
TOTAL DETTES	659 021	705 782
Produits constatés d'avance	29 157	
TOTAL GENERAL	**1 324 115**	**1 322 480**
(*) AUTRES		
Dettes sociales	66 496	48 481
Dettes envers les instituts	374 290	376 146

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	688 178
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	749
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	154 837	280 732
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Cotisations	560 943	583 251
Dons et autres produits	58 817	48 002
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	774 596	911 985
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	625 921	833 848
Impôts, taxes et versements assimilés	1 610	490
Rémunérations du personnel	137 222	32 715
Charges sociales	46 034	13 092
Dotations aux amortissements	1 435	
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1 200	147
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	813 423	880 292
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-38 826**	**31 693**
PRODUITS FINANCIERS	21 494	49 563
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 181	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 610	7 103
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 605
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	**19 239**	**72 548**

COMPTES ANNUELS 2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : UNION NAT° DES GEOMETRES-EXPERTS U.N.G.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 1 324 115 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 19 239 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/01/2016 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur (CRC 2009-10 du 03 décembre 2009).

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :
- Le fait générateur de la comptabilisation de la cotisation est l'encaissement sauf si le syndicat justifie un droit à agir en recouvrement.
- L'UNGE justifie un droit à agir en recouvrement dès lors qu'il est observé une absence de recouvrement. Aussi, le fait générateur retenu est la validation de l'appel de cotisation par l'adhérent.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 1 371 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les rencontres nationales sont chaque année en début d'année.
Les produits et les charges de la rencontre organisée au début de l'exercice suivant étaient pris en compte dans les comptes de l'exercice.
Toutefois, cette année les produits et les charges liés aux rencontres nationales 2016 n'ont pas été intégrés dans les comptes au 31 décembre 2015.
Ces produits et charges ont été neutralisés dans les comptes de charges et de produits constatés d'avance.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 265	1 387		5 653
Immobilisations incorporelles	**4 265**	**1 387**		**5 653**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 025	4 921		5 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 025**	**4 921**		**5 945**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	110 980			110 980
- Autres titres immobilisés				1 200
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**110 980**			**112 180**
ACTIF IMMOBILISE	**116 270**	**6 308**		**123 778**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 387	4 921		6 308
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**1 387**	**4 921**		**6 308**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 265	301		4 566
Immobilisations incorporelles	**4 265**	**301**		**4 566**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 025	1 134		2 159
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 025**	**1 134**		**2 159**
ACTIF IMMOBILISE	**5 290**	**1 435**		**6 725**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 658 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	153 524	153 524	
Autres	447 233	447 233	
Charges constatées d'avance	58 081	58 081	
Total	**658 838**	**658 838**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	30 968
Divers - produits à recevoir	800
Reversement Cot rÚgionales	99 812
Reversement Cot DÚpartementales	211 956
Cotisations rÚgionales ex antÚrieur	17 224
Rerver Cotisations VISAGE	50 963
Total	**411 723**

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 688 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	749	749		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 486	217 486		
Dettes fiscales et sociales	66 496	66 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	374 290	374 290		
Produits constatés d'avance	29 157	29 157		
Total	**688 178**	**688 178**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	107 807
Intérêts courus à payer	749
Dettes provis. pr congés à payer	7 974
Charges sociales s/congés à payer	3 594
Formation professionnelle CAP	717
Taxe d apprentissage CAP	717
Total	**121 558**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	58 081		
Total	**58 081**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	29 157		
Total	**29 157**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2015
TOTAL	**715 780**

Ressources de l'année :

Cotisations au niveau national = 497 831 €
Levées fiscalisées régionales = 63 111 €
Autres produits (formation, agendas) = 154 837 €
Produits financiers = 21 494 €
Remboursement APGTP = 54 774 €

Total des ressources = 792 097 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 300 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	473	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		43 181
TOTAL	**6 473**	**43 181**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes dont 1 apprenti.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	1	2	2
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification		1	1	1
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**1**	**2**	**3**	**3**

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.